



## Formation à l'Intention des Responsables AVSEC

Formation Certifiante par l'OACI

Durée: 07 Jour(s)

Langue de la formation : Français

Contact d'inscription :



training@afsactunisie.com



+216 20199950/+216 98333330

### But :

Permettre à des membres du personnel d'encadrement de planifier, coordonner et faire appliquer des mesures de prévention axées sur la sûreté aéroportuaire, conformément aux programmes nationaux et aéroportuaires agréés en la matière.

### Objectifs du Cours :

#### À l'issue de la formation, les participants devront pouvoir :

- Expliquer l'origine et la finalité des instruments juridiques de l'OACI liés à la sûreté de l'aviation, de l'Annexe 17, du Manuel de sûreté de l'aviation (Doc 8973) et des éléments qui caractérisent des actes d'intervention illicite ;
- Appliquer les concepts de base en matière de gestion de la sûreté de l'aviation et indiquer ce qui fait la spécificité de la fonction du responsable qui en a la charge ;
- Planifier, réunir et gérer les ressources humaines et matérielles nécessaires au bon fonctionnement d'une unité chargée de la sûreté de l'aviation ;
- Planifier et administrer le budget d'une unité chargée de la sûreté ;
- Prodiguer des conseils concernant l'élaboration de programmes de sûreté aérienne et de procédures d'exploitation normalisées (SOP) ;
- Surveiller et faire appliquer les programmes de sûreté aérienne et les SOP ;
- S'assurer que le personnel chargé de la sûreté soit capable de mettre en œuvre les mesures préventives de sûreté ;
- Prodiguer des conseils concernant l'élaboration de plans d'urgence aéroportuaires et gérer les mesures d'intervention nécessaires en cas d'urgence liée à la sûreté des aéronefs, aérogares et installations aéroportuaires ;
- Apporter son concours, le cas échéant, à une équipe de gestion de crises touchant au domaine de l'aviation ;
- Elaborer et assurer une formation AVSEC destinée aux agents en charge de la sûreté et aux autres personnels et usagers des aéroports ;
- Etablir et maintenir un lien avec d'autres aéroports ainsi qu'avec des organismes et services extérieurs.

### Liste des modules:

1. Menaces dirigées contre l'aviation
2. Contremesures
3. Programme de sûreté d'aéroport
4. Notions de base sur la sûreté aéroportuaire
5. Financement et prévision des besoins
6. Développement du personnel
7. Recrutement et formation
8. Ressources matérielles, matériel et équipements
9. Procédures d'exploitation normalisées (SOP)
10. Contrôle de la qualité
11. Planification des mesures d'exception



## Destinataires :

La formation est censée s'adresser à des membres de la direction ou à des cadres supérieurs principalement chargés de l'application des mesures préventives de sûreté de l'aviation dans les aéroports.

## Conditions d'admission :

- a) La formation est réservée aux membres du personnel de l'autorité nationale chargée de la sûreté de l'aviation, de l'administration aéroportuaire en charge de la sûreté de l'aviation, d'autres organismes de réglementation et/ou d'autres parties prenantes qui oeuvrent activement à la gestion de la sûreté de l'aviation ;
- b) aucun niveau minimum de responsabilité n'est exigé pour ceux qui remplissent les critères de participation.